



Union Française des Anciens du Rugby



**Union Française des Anciens du Rugby
(U.F.A.R.)**
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Compte rendu d'assemblée générale 24 Octobre 2015
A Chalon sur Saône - de 14h15 à 17h
Réceptif Stade Léo Lagrange 51 Route de Demigny,

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le Président de l'UFAR,
2. Mot du représentant de la FFR,
3. Compte rendu moral par le Président de l'U.F.A.R,
4. Compte rendu d'activité par les Présidents de chaque Comité,
5. Rapport financier du Trésorier Général,
6. Vote des différents rapports,
7. Renouvellement du 1/3 des membres du Conseil d'administration,
8. Présentation de l'édition du 40ème Festival National de l'UFAR des 14 au 16 mai 2016 à Montpellier par nos amis « Les Montpellier Partenaires XV»
9. Questions diverses.

- **Ouverture par le Président.** Le Président Patrick Darricarrère ouvre la 30ème Assemblée Générale à 14h15.

- **Liste des clubs présents ou représentés.**

Les présents à l'assemblée générale ont signé le registre de présence et des pouvoirs

- 28 : Présents
- 35 : Pouvoirs (essentiellement des clubs)

Registre des présences consultable auprès du Secrétaire général.

- **Compte rendu moral – Patrick Darricarrère.**

Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes présentes.

Qu'il me soit permis d'abord de remercier chaleureusement les membres du Conseil d'Administration sortant pour leur travail au service de nos clubs et des intérêts de l'Ufar.

Je remercie les bénévoles qui ont mis leur engagement désintéressé et constant au service de notre assemblée générale d'aujourd'hui.

Le contexte de notre assemblée générale revêt pour notre Ufar une importance toute particulière, dominée par les obligations édictés par comité Médical FFR et les ressentis de nos clubs.

Notre environnement rugbystique d'anciens du rugby est difficile et engendre une crise de confiance vis-à-vis de la FFR.

- La FFR Souhaite t'elle poursuivre notre forme de rugby ? l'Ufar doit-il prendre un nouveau virage comme nous l'avions évoqué lors de notre dernière assemblée générale? Si oui, comment entreprendre la réflexion avec nos clubs et avec notre partenaire FFR ?

Mais toute crise génère aussi ses opportunités !

Vous l'aurez compris depuis notre dernière assemblée générale de Gradignan cette saison 2014/2015 a été une année intense pour l'ensemble de nos clubs que je remercie pour leur engagement continu et leur confiance à l'Ufar.

- **Médical.**

Le Président donne la parole au Docteur CHAGUE Frédéric, membre du comité médical FFR, pour son exposé explicitant les raisons qui ont amené le comité FFR à prendre des mesures nouvelles de sécurité pour les joueurs de plus de 40ans.

Diaporama en annexe du présent procès-verbal.

Patrick Darricarrère.

Je tiens à vous rappeler les termes du courriel envoyé à tous les comités FFR par le **Dr Jean-Claude PEYRIN**, Président du Comité Médical FFR, suite à nos sollicitations.

« A l'attention de Mmes et MM. les médecins présidents des Commissions médicales territoriales de Métropole et d'Outre-Mer »

Copie : Mmes et MM. les Secrétaires généraux des Comités Territoriaux de Métropole et d'Outre-Mer,

M. Jean-Louis BOUJON, Vice-Président de la FFR,

M. Patrick DARRICARRERE, Président de l'UFAR

Mes Chers confrères,

Nous avons établi cette année de nouvelles obligations pour l'obtention du certificat médical rugby « LOISIR » chez les plus de 40 ans.

A la lumière de ce qu'il s'est passé pour les arbitres, il s'avère difficile de remplir toutes les conditions cette saison.

Je vous rappelle les obligations initiales et je mets entre parenthèses l'adaptation pour la saison 2015/2016 :

- Questionnaire médical à remplir et remettre au médecin lors de la consultation (pas de changement pour cette saison),

- Biologie (à faire dès que possible au cours de la saison),

- Bilan cardiologique, (à faire au cours de la saison sportive),

Ces deux derniers examens étant à refaire tous les cinq ans sauf anomalies ou antécédents

- IRM cervicale ou lombaire pour les joueurs de 1^{ère} ligne si antécédents dans le cadre du suivi classique d'une pathologie évolutive à ce niveau (à faire au cours de la saison sportive).

- Le certificat médical est établi par le médecin traitant qui reste seul juge pour décider de la pratique des bilans plus rapidement.

Enfin, vous aviez la possibilité de contrôler ces examens comme il est inscrit sur la demande d'affiliation.

Nous avons confirmé lors de la réunion de la commission plénière des médecins des comités territoriaux, de ne pas faire de contrôle au cours de cette année. En conséquence, je vous demande de n'effectuer aucun contrôle pour la saison 2015/2016.

Tous ces aménagements sont dictés par la difficulté à obtenir des RDV dans les délais raisonnables.

Par ailleurs, je vous informe qu'il n'a jamais été question d'adresser le questionnaire médical rempli avec la demande d'affiliation, comme l'ont exigés certains services administratifs territoriaux. Je vous remercie de rappeler à la raison (secret médical) vos services concernés.

Je reste bien sûr à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire et vous remercie pour votre étroite collaboration.

Bien cordialement à tous,

Dr Jean-Claude PEYRIN

Président du Comité Médical FFR»

Patrick Darricarrère.

Maintenant je vais aborder le fond de la question juridique et médicale qui interroge notre association. L'organisation du rugby en France est déléguée à la FFR, Fédération reconnue d'utilité publique depuis 1922. A cet égard elle répond à l'ensemble des obligations juridiques qui s'imposent aux groupements sportifs du fait des Lois et règlements. En sa qualité de membres de la FFR, les membres de l'UFAR bénéficient de ce cadre protecteur. Mais bien sur en contre partie nous nous devons de respecter les règles édictées par la FFR.

Alors oui bien sur, on peut jouer au rugby hors les structures de la FFR, cela se pratique largement en Ile de France, où au prétexte de simplifier la gestion et réduire les couts on joue avec des garanties a minima : c'est un choix. Mais le professionnel de l'assurance que j'ai été pendant près de 40 ans sait comment se termine ces « choix de court terme » lors des vrais accidents !

La FFR précise bien dans son règlement que seuls les rencontres opposant des joueurs licenciés FFR (ou équivalent) rentrent dans son cadre de responsabilité et donc de garanties : une équipe assurée par ailleurs ne peut rencontrer une équipe FFR/UFAR et jouer sur un terrain de Club affilié FFR. Là encore c'est un choix, c'est celui de l'UFAR.

Pour compléter ses couvertures, l'UFAR en tant qu'association indépendante est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPEAMA au bénéfice des ses membres dans le cadre de ses activités.

En fait ce dont nous souffrons le plus, c'est l'absence de considération et de dialogue afin de permettre l'émergence de décisions concertées plutôt que de diktats.

Discussions :

Au regard de la situation vécue, il est nécessaire définir une stratégie conquérante et d'afficher notre spécificité comme un atout au plus haut niveau de la FFR.

L'objectif est, dans le moment présent du débat électif à FFR (décembre 2016), de développer une démarche active auprès des candidats déclarés, en mettant en avant notre spécificité organique, ambassadeur du rugby loisirs vétérans ouvert à coordonner toutes formes du rugby.

- Bilan financier : Max Alfonso

Les Clubs

Cette saison 2014/2015, sera marquée par une baisse significative des clubs inscrits. Est-ce le début d'une régression ou bien une petite alerte de manque de motivation de nos clubs. Toujours est-il, constatation indiscutable. Notre recul de 7 % sur la saison antérieure, représente 10 clubs en moins. Pas de quoi à être alarmiste dans ce résultat, mais quand même un reflux dont nous devons réfléchir sérieusement et se poser les bonnes questions. Deux Comités en légères progression, par les temps qui courent, il faut le signaler, 2 en stagnation, 5 en pertes plus ou moins importantes, dont un, plus préoccupant au vu des 3 dernières saisons écoulées.

Voici le détail :

Comités Aquitain 16, Côte Ouest 3, EST 21, Grande Région Lyonnaise 33, Languedoc-Roussillon 4, Midi-Pyrénées 15, Nord 1, P.A.C.A. – Corse 27, Paris– Ile de France-Centre 11, ce qui nous fait un total de 131 clubs inscrits, pour la période 2014/2015.

Si nous analysons les chiffres, ceux-ci laissent apparaître quelques variations.

Pour l'Aquitaine, stabilité, Côte Ouest -1, EST +1, Grande Région Lyonnaise -2, Languedoc-Roussillon -4, Midi Pyrénées -4, Nord -1, PACA-Corse +1 et pour l'Ile de France, équilibre parfait. Puisque nous parlons de plus en plus de réchauffement climatique, nous sommes sauvés, ce n'est pas chez nous. A y regarder de plus près, nous subissons une inversion importante, puisque le Comité EST à +1 et ceux des régions tempérées, du Centre ou du Sud, avoisinent des -1 à des -4. Allez comprendre. Heureusement PACA-Corse tient toujours la cote dans son territoire, avec +1. Ouf, nous voici rassuré sur cette contrée, dont le climat est doux et chaleureux.

Depuis les 12 dernières années, nous avons enregistré dans notre comptabilité, 1567 clubs payants et ce, pour une moyenne de 130 par période. Parler des bonnes vendanges, comme le millésime de 2010 où nous avons atteint les 156, devient un résultat hors de nos possibilités. Pourtant, nous avons créé un site Internet pour mieux communiquer et nous faire comprendre. Ce moyen de renseignement n'est pas dénué de sens, au vu des sondages de fréquentation enregistrés par notre ami, Toy.

Mais, malgré cela, nous avons régressé dans la cueillette.

Concernant les mouvements des clubs dans les Comités, à propos de ceux qui disparaissent, qui nous quittent, ceux qui sont en sommeil ou ceux qui nous rejoignent, voici ce qu'il en ait sur les 3 dernières saisons.

Nous avons perdus 60 clubs et nous en enregistrons 42 nouveaux. Balance qui nous est défavorable pour les 18 égarés.

Le résultat étant négatif, nous devons y faire attention et faire le nécessaire pour rétablir l'inversion de la courbe descendante.

Voici ce qu'il en ressort, pour ce paragraphe, sur les Comités régionaux et de leurs clubs respectif.

Les Dépenses Au 30/09/2015		
	Assurance Responsabilité Civile	2398.78 €
	Boutique (la)	1223.40 €
	Cotisation	150.00 €
	Déplacements	300.00 €
	Divers (trophées, repas et autres)	1945.52 €
	Dons Frais route	11807.81 €
	Papeterie	972.86 €
	PTT – Timbres	270.70 €
	Site UFAR Biz	666.32 €
Total général des dépenses		19735.39 €

Ce qui fait un alourdissement des dépenses, entre 2015 et 2014 de : + 1539.22 €

Recettes Au 30/09/2015		
	Cotisation Clubs	5220.00 €
	Divers	1590.54 €
	Dons Frais route	11807.81 €
Total		18618.35 €

Ce qui fait un accroissement des recettes, entre 2015 et 2014 de : + 348.00 €

Analyses : Dépenses/Recettes

Pour cette période 2014/2015, nous terminons avec un bilan légèrement négatif. Nos dépenses, résultent d'un malus de -1117.04 € soit - 5.7 %

a) Explications sur les Dépenses (19735.39 €) par rapport à 2014

Tout d'abord, les « Dons frais de route » pour (11807.81 €) important certes, mais qui vont s'annihiler, par les biais des recettes, du fait que ce n'est qu'un mouvement d'écriture, l'assurance Responsabilité Civile (2398.78 €) faible augmentation de 57.68 € mais qui s'accroît à peu près chaque année de cette valeur, les divers (trophées, cadeaux, repas et autres) pour (1945.52 €) avec un investissement pour les récompenses, la Boutique (1223.40 €) pour un renouveau de collection textile et ballons, papeterie (972.86 €) augmentation significative, mais reste dans un schéma normal au vu des investissements, site UFAR.biz (666.32 €) pour un nouveau programme avec sa maintenance, déplacements (300.00 €) bus sur AG de Gradignan, PTT et Timbres (270.70 €) et (150.00 €) pour la Fondation Ferrasse.

b) Explications sur les Recettes (18618.35 €) par rapport à 2014

Différence peu significative par rapport à celle de l'année précédente, puisque nous avons un bonus de 348.00 € Les « Dons frais de route » pour (11807.81 €) sont importants, mais ne sont pas comptables directement, les cotisations des clubs (5220.00 €) sont en régression de 780.00 €, divers pour (1590.54 €) avec remboursement sur les avances repas AG et papeterie.

d) Explications sur les Dons ou Bénévolat (11807.81 €)

Concernant les « Dons » cela représente une forte somme, qui hélas, ne rentre pas directement dans notre tiroir-caisse. Nous sommes tenus de l'impliquer dans nos résultats, ce qui engage clairement un jeu d'écritures, sans le moindre Euros en retour. Seul avantage pour l'UFAR, et non des moindres, pas de remboursement des frais aux bénévoles. Ce mouvement permet à nos adhérents, de bénéficier en contrepartie, de réduction d'impôts sur les déclarations de leurs revenus (environ 60 % sur IR) au vu des justificatifs remis par l'UFAR.

e) Résumé des Dépenses et des Recettes

Si nous comparons les dépenses (19735.39 €) à nos recettes (18618.35 €) nous avons bien sûr, une différence révélatrice de perte. Quand on analyse ce résultat aux années précédentes, pas de bouleversements dans nos écritures, mais une constance dans nos résultats. La seule vraie disparité, est dans celle des cotisations, qui reste notre seule et unique, source de revenus. Hormis ce point douloureux, pour « Maxou Le Picsou » trésorier que je suis, nous avons bien une équité comptable.

La Boutique

La Boutique, tenue par Jacques Laval, investie et se relooke chaque année. Notre stock, au soir du 05 octobre 2015, représente un total de 240 articles, pour une valeur marchande de 6029.00 € Les résultats de la saison, laisse apparaître une baisse de 44 articles, soit -6.48 % de notre stock, et ceci, en tenant compte de la nouvelle collection de Montpellier 2016, déjà présente sur nos étagères.

Pour suivre l'évolution du marché et des souhaits de chacun, nous avons engagé une trésorerie très importante. Ce moyen est le seul, à ce jour, de nous faire connaître auprès de nos clubs. Hélas, nos ventes ne sont que le fruit de notre prestation lors de notre Festival annuel et à de rares exceptions près, pour quelques tournois ou collections personnelles. Mais il faut bien avouer, pas assez de gens s'en servent comme outil de communication UFAR.

Au vu des résultats énoncés, pas de valeurs en recettes dans cette saison. La réponse est bien simple, notre ami Jacques autofinance les fournitures pour ne puiser que le strict indispensable et d'utiliser, au plus juste, la trésorerie de notre association. Ce qui fait, que nous avons du stock avec les dernières nouveautés et même nous sommes en avance, sur certains polos festivaliers à venir. Nous pouvons remercier chaleureusement notre ami Jacques et son équipe, pour leurs disponibilités et leurs tailles mannequins, lors des présentations de La Boutique, aux différents points de l'hexagone.

Les Banques

A ce jour, nous avons 2 comptes ouverts, l'un à la Société Générale et l'autre à la B.N.P.

Au soir du 30 septembre 2015, notre montant total en banques, s'élève à 15102.17 €

Un tout petit montant pour la Société Générale, avec 56.24 € et pour la BNP 15045.93 €. Le petit montant de la Société Générale, ne sert éventuellement que de relais bancaire, au cas où !!!

Si l'on compare ce résultat à celui de la saison dernière où notre solde créditeur était de 16119.21 € notre compte a diminué de -1017.04 € soit -6.31%

Résumé

Notre passion et notre volonté de faire connaître l'UFAR, est notre obsession et notre détermination auprès de tous les clubs. Nous régressons cette saison et pour celle à venir, nous ne pouvons qu'espérer de meilleurs lendemains et davantage d'inscriptions dans nos Comités respectifs. Les nouvelles orientations médicales de la FFR pour les joueurs de plus de 40 ans, ne sont pas les meilleures dispositions pour accroître le nombre de Licences Loisirs ou de clubs, via l'UFAR. Nous en sommes conscients, mais nous ne pouvons pas non plus, dire et laisser faire, sans réagir sur la santé de nos joueurs et des risques encourus, pour eux et leurs familles.

Gardons à l'esprit, que nous sommes 131 clubs cette saison 2015 et que nous aurions pu être davantage ou pire, en moins dans nos écritures. Soyons réactifs dans nos Comités distinctifs et je reste persuadé, que nous devrions tous, y trouver de nouvelles adhésions et inverser la tendance du pessimisme et de la faiblesse.

Dans le montant des recettes, que je vous ai lu précédemment, il resterait à additionner la valeur du stock de La Boutique, pour 6029.00 € que nous séparons volontairement du montant de notre trésorerie.

Si nous ajoutons cette somme à celles des valeurs bancaires, cela nous donnerait un total de 21131.17 € alors qu'en 2014, la valeur représentait 21236.21 € (-105.04 €)

Pour ce qui est de la nouvelle saison à venir, pas de changement sur le montant de la cotisation. Elle reste à 80 € par club et pour l'année.

Au vu des charges qui alourdissent un peu plus notre trésorerie et compte-tenu que nous n'avons pas augmenté la cotisation depuis 2007/2008, il me semble qu'un petit réajustement serait nécessaire, voir indispensable. Je vous propose donc, de passer à 100 € par club, pour la saison 2016/2017, avec votre approbation, bien évidemment.

Notre trésorerie reste équilibrée, mais fragile. Si nous ne trouvons pas de nouveaux clubs ou sponsors, nous affaiblirons encore nos résultats et cela deviendra de plus en plus difficile à boucler nos budgets. Point de défaitisme dans mes propos, mais une constatation bien palpable dans cette période écoulée. Dans ma devise « Transparence et Rigueur » nous y trouvons toute sa définition et son sens.

Au nom de notre association, je vous remercie, Présidents des Comités, Présidents de clubs, trésoriers, secrétaires, bénévoles de l'ombre ou simples spectateurs anonymes, pour votre labeur jamais reconnu et ô, combien indispensable. Votre ténacité et votre volonté pour que perdure l'UFAR, sont gage de reconnaissance envers votre association, dans un esprit d'amitié, de convivialité et de respect.

- Festival 2016 - Montpellier

Le Festival National de l'UFAR 2016 se déroulera à Montpellier le week-end du 14 au 16 mai 2016.

Toutes les infos sont sur le site internet : Contact : contact@montpellierpartenairesxv.com

Toutes les conditions sont réunies pour réussir un grand festival coloré, rugbystique, joyeux et convivial...sous un soleil radieux !

- Festival 2017 - Nice

Nos amis du club de Saint Laurent du Var « les caméléons » se proposent d'organiser sur Nice le festival 2017.

Cet événement déjà attractif prend tout son sens lorsqu'on sait que le club souhaite en faire non seulement un moment rugbystique très convivial mais aussi une action caritative en faveur d'une association.

L'assemblée générale vote à l'unanimité l'attribution du festival Ufar 2017 aux « caméléons ».

- Renouvellement du 1/3 sortant

Tous les membres du 1/3 sortant ayant fait acte de candidature, sont réélus à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration.

Conseil d'Administration	Election		Renouvelable
DARRICARRERE Patrick	2017		
ALFONSO Max	2015	Réélu	2018
OZANNE Jean Baptiste	2017		
TALES Guy	2017		
AUDINO Michel	2017		
BERSIA Michel	2016		
BURGUIERE Jean Jacques	2016		
BOOKLAGE Claude	2015	Réélu	2018
CHAUVIN François	2017		
LAVAL Jacques	2016		
LECLAIRE Valery	2017		
LESBATS Claude	2016		
MAIRE François	2016		
MILHAVET Didier	2017		
NIVOT Francis	2016		
SAGAU Louis	2015	Réélu	2018
TOYON Patrick	2015	Réélu	2018
VALLET Jean Claude	2016		
VANDERQUAND Gilles	2017		

- **Modifications Statutaires**

Il n'est procédé à aucune modification statutaire.

- **Questions diverses**

Pas de question diverse.

Election : Conseil d'administration Ufar National (saison 2015/2016)

Une pensée toute particulière à notre ami Jean Jacques DURAND, créateur de l'Ufar en 1982 et premier président et président d'honneur de notre association, décédé tout dernièrement. François Mairé, invité à dire quelques mots, a retracé le parcours de cette figure animé d'une grande richesse humaine.

Présidents d'Honneur

Max DUFFAU
André PLANTIE

Membre d'Honneur

Maurice VAUTIER

Membres Actifs

	Renouvelable en 2016
DARRICARRERE Patrick	2017
ALFONSO Max	2018
OZANNE Jean Baptiste	2017
TALES Guy	2017
AUDINO Michel	2017
BERSIA Michel	2016
BURGUIERE Jean Jacques	2016
BOOKLAGE Claude	2018
CHAUVIN François	2017
LAVAL Jacques	2016
LECLAIRE Valery	2017
LESBATS Claude	2016
MAIRE François	2016
MILHAVET Didier	2017
NIVOT Francis	2016
SAGAU Louis	2018
TOYON Patrick	2018
VALLET Jean Bernard	2016
VANDERQUAND Gilles	2017

Le président et tous les membres du bureau étant démissionnaires et personne ne s'étant porté candidat, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

Président	Patrick DARRICARRERE
Vice-président	Jean-Baptiste OZANNE
Trésorier	Max ALFONSO
Trésorier Adjoint	Jean-Marie MARTINEZ
Secrétaire	Guy TALES
Secrétaire Adjoint	Alain BOUTARIC

Secrétaire
Guy TALES

Fait le 16 novembre 2015